

Le budget—M. McCrossan

actuelle, mais qui deviendront veuves à cause de leur plus grande longévité par rapport aux hommes—et s'attaquent donc au principal problème de pauvreté qui existe au Canada depuis 10 ans, soit celui des veuves nécessiteuses. En créant ces mesures fiscales incitatives, le ministre pose des gestes concrets pour combattre la pauvreté.

Le budget contient également un certain nombre de mesures qui touchent l'évitement de l'impôt et la réforme fiscale. Revenu Canada a adopté une nouvelle optique en matière de services qui consiste notamment à ouvrir de nouveaux bureaux dans des régions où il n'y en avait pas auparavant, comme ma circonscription. En plus de donner un meilleur service, nous nous efforçons de le fournir de façon plus équitable. Offrir un service plus équitable, c'est non seulement bien conseiller les gens, mais aussi découvrir ceux qui essaient de se dérober au fisc. Le budget prévoit aussi une augmentation du personnel de Revenu Canada.

Le budget expose les règles générales de la réforme fiscale, qui sera elle-même présentée cette année avant l'ajournement de l'été. Elle sera étudiée par le comité des finances de la Chambre des communes et renvoyée à la Chambre sous forme de projet de loi concret vers la fin de l'année ou dans le budget de l'année prochaine. Il en résultera un énorme changement au point de vue de l'équité et de la progressivité du régime fiscal du Canada, en particulier pour l'impôt sur le revenu des particuliers. Nous avons évidemment tous lu des articles sur les nombreux Canadiens à revenu élevé qui ont évité jusqu'ici de payer des impôts. D'un autre côté, des nombreux commentateurs financiers disent qu'on ne peut pratiquement plus remplir une déclaration d'impôt sans lire trois ou quatre livres pour se préparer. Les déclarations d'impôt sont de plus en plus compliquées. Il nous faut un régime fiscal plus simple et des taux d'imposition moins élevés pour ne pas inciter les gens à se soustraire à l'impôt. Il nous faut un régime qui garantisse une assiette fiscale de l'impôt des particuliers aussi large que possible pour que personne ne puisse éviter de payer des impôts. L'année dernière, nous avons instauré à titre temporaire des dispositions spéciales prévoyant un impôt minimum. C'étaient, bien entendu, des mesures temporaires et la vraie solution consiste à remanier tout le régime fiscal. On n'a pas besoin de l'impôt minimum parce que le régime fiscal lui-même garantira qu'on fait payer un taux équitable aux Canadiens à revenu élevé.

La part des recettes gouvernementales provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers augmente régulièrement depuis 30 ans et la réforme fiscale visera aussi à corriger cette tendance. En 1960, quand le gouvernement conservateur Diefenbaker était au pouvoir, un tiers seulement des recettes fiscales provenaient de l'impôt des particuliers. Ce niveau augmente régulièrement chaque année. En 1986, l'impôt sur le revenu des particuliers représentait environ 50 p. 100 des revenus d'impôt, ce qui est beaucoup trop. Il faut que la part des recettes provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers diminue parce que les Canadiens à revenus moyen et faible méritent un meilleur régime fiscal.

Des voix: Bravo!

M. McCrossan: En même temps que nous faisons payer ces nouveaux impôts aux Canadiens à revenu élevé qui ne payaient

pas d'impôt jusqu'ici, nous voulons nous assurer que la majorité des Canadiens à faible revenu, surtout ceux qui vivent sous le seuil de la pauvreté, seront rayés de la liste des contribuables.

M. Keeper: Vous devez être un conservateur de gauche.

M. McCrossan: Je suis un progressiste conservateur.

M. Rodriguez: Ça n'existe pas.

M. McCrossan: Il faut aussi tenir compte de l'autre principale source de recettes fiscales, à savoir la taxe de vente qui représentait en 1960 le tiers de nos recettes fiscales. L'assiette s'est réduite considérablement tant à cause des exemptions accordées que parce que la croissance économique s'est manifestée ailleurs que dans le secteur manufacturier. Cela signifie que les recettes tirées des taxes de vente ne représentent plus que le cinquième des recettes totales. Il faut envisager d'établir une assiette plus vaste. Non seulement nous ne percevons pas toutes les taxes que l'économie est en mesure de verser, mais la taxe de vente actuelle qui s'est détériorée au fil des années encourage les importations et décourage la production nationale et les exportations. Évidemment, il serait insensé d'avoir un régime fiscal qui nuit sérieusement aux exportations quand nous vivons du commerce international. Il faut changer cela.

• (1640)

Je voudrais enfin parler de la réforme de l'impôt sur les sociétés. Nous avons tous entendu parler des sociétés très rentables qui réalisent des bénéfices depuis la fin des années 1970, mais qui ne paient pas d'impôt. Comme le ministre l'a dit clairement, une véritable réforme fiscale doit faire payer des impôts à ces sociétés rentables pour que le contribuable canadien puisse croire de nouveau que le régime fiscal est juste et que ceux qui en ont les moyens paient des impôts.

Pour terminer, il est évident que dans ses quatre budgets, le ministre des Finances a magnifiquement réussi à restaurer l'économie canadienne et à ramener dans le régime fiscal l'équité qui s'y trouvait il y a 30 ans. C'est pour ces raisons que le ministre des Finances sera un jour considéré comme le plus important ministre des Finances de l'histoire du Canada.

M. Rodriguez: Monsieur le Président, je voudrais poser une question au député qui vient de parler. Au début, il a parlé longuement du travail formidable que le gouvernement a accompli en faisant baisser les taux d'intérêt. Il a attribué la baisse de l'inflation à l'excellent travail du gouvernement.

Lorsque le gouvernement a été élu, en 1984 et que les taux d'intérêts et l'inflation étaient encore élevés, les réponses données par les ministériels aux questions posées par l'opposition étaient analogues à celles que les libéraux donnaient lorsqu'ils étaient au pouvoir. Ils ont dit que le gouvernement ne pouvait rien faire pour faire baisser les taux d'intérêts ni l'inflation parce que notre économie était étroitement liée à celle des États-Unis. Ils n'étaient pas disposés à prendre la responsabilité d'abaisser les taux d'intérêts.

Les taux d'intérêts et l'inflation ont fléchi aux États-Unis et ils ont suivi ici. Pourquoi le député a-t-il l'hypocrisie de prétendre maintenant que c'est grâce au gouvernement qu'ils ont baissé alors qu'il ne voulait pas prendre la responsabilité des taux élevés? On ne peut pas jouer sur les deux tableaux en même temps, ou bien est-ce une attitude typiquement conservatrice? Les conservateurs se contredisent.